

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT IMPOSANT UNE TAXE RELATIVE AUX SERVICES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014

Conformément aux dispositions de l'article 146 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., c. C-11.4) un avis public est par les présentes donné qu'à la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Verdun qui sera tenue le jeudi 9 janvier 2014, à 19 h 30, dans la salle 205 de la mairie de l'arrondissement, 4555 rue de Verdun, arrondissement de Verdun, un avis de motion sera donné en vue d'adopter le règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2014.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, Québec,
ce 18 décembre 2013

Caroline Fiset, OMA
Directrice du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement